

ADCMBA - sos baie d'AUTHIE

Remarques adressées pendant la troisième semaine d'Aout dernier aux membres du COSU, à la suite du comité de 27 juillet

1er courriel adressé le 17 août à tous les participants du Cosu

Bonjour,

Nous avons manifesté à maintes reprises notre reconnaissance à Monsieur le Préfet et Madame la Sous – Préfète de nous avoir associés au Comité de suivi. Je dois cependant faire part de notre déception car, même si nous nous exprimons librement, j'ai eu à constater, à plusieurs reprises, en COSU suivant, qu'il n'a pas été donné suite à des remarques et propositions de notre part sans jamais avoir été invités à en débattre dans les comités techniques ad hoc (ou autres instances) alors que nous n'avons cessé de fournir, sur les sujets, des états de suivi et des documentations de notre bibliographie étayant nos propos. Je n'incrimine pas les services experts de la CA2BM avec qui nous échangeons librement mais les obstructions imposées ici et là dont nous aurions aimé et aimerions toujours en débattre avec leurs auteurs, et pourquoi pas en réunion publique.

Par exemple nous avons appris qu'il n'est pas prévu de piste permettant à l'avenir le passage d'engins lourds susceptibles d'intervenir depuis l'arrière du cordon dunaire pour l'entretien du rechargement (je ne dis pas forcément en passant sur la digue rétro littorale,), accès qui était présenté prévu comme tel sur la diapo 46 de la réunion **publique** de concertation du 24 janvier dernier à Groffliers. Comme il ne sera pas question de prélever du sable dans le poulie en procédure d'urgence, et, ajoutant à cela un démantèlement demandé de la digue reconstituée et du rôle qu'elle joue dans l'éloignement de l'Authie, le décor est planté. On revient même sur des décisions validées en COSU comme celui du 27 novembre 2019 (et non celui, évoqué, du 14 mars) où l'organisation finale du chantier et le maintien des enrochements sur la digue avaient été validés.

Au final on démonte tout et tout ira bien. Et s'il le faut on ira chercher du sable sur la plage de Berck, ce n'est pas sérieux.

Nous ne sommes pas dans un excès d'imagination de scénario catastrophe mais dans une logique de précaution élémentaire au regard de ce que nous avons vécu au fil des ans et très récemment (voir diaporama). Rappelons qu'il est acquis que la digue rétro-littorale et le rechargement forment un ensemble indissociable et qu'il faudra faire en sorte que la protection sableuse ne descende pas sous un seuil qui n'empêcherait pas la mer de parvenir jusqu'à la digue rétro-littorale qui n'est pas structurée pour la recevoir en permanence. Ne gâchons pas nos chances. Nous ne comprenons pas.

Nous nous sommes un moment demandés quel intérêt il y avait pour nous de continuer à assister au comité, quand nous avons appris la démarche du Parc Naturel Marin de rencontrer, avant COSU, M. le Préfet pour demander ce démantèlement alors que ce sujet pouvait être débattu en séance, méthode perçue par nous comme inélégante.

Rappelons-nous que le COSU avait été créé à la suite de la décision de M. le Préfet de mettre en œuvre la procédure d'urgence afin de protéger les riverains d'une submersion imminente au bois de sapins. Ce sujet semble devenu secondaire au point de disparaître progressivement des débats, comme ce fut presque le cas au COSU du 27 juillet où je fus le seul à rappeler en séance ces enjeux humains qui furent ensuite clairement rappelés en conclusion et avec force par M. COUSEIN et M. le

Préfet que je remercie tous deux au nom des riverains. Riverains qui sont très remontés contre la demande du PNM et d'une manière générale contre les organismes dont les choix ont tendance à faire abstraction de la sécurité des personnes, de leurs biens et de l'environnement où il vivent.

C'est pour afficher clairement notre ressenti et nos autres remarques que je tiens à les faire partager à l'ensemble des destinataires du compte rendu du COSU du 27 juillet, avant d'en faire part à nos adhérents.

Ces autres remarques résident en trois parties :

- Une précision sur la remarque apportée en séance par Philippe Cornu sur les fondations de la digue rétro littorale
- Un diaporama, joint, « QUEL EST LE « VRAI » COURS DE L'AUTHIE AU BEC DE PERROQUET », qui revient sur la construction de la digue Barrois, l'ouverture qui y fut pratiquée il y a un siècle et sur les nuisances croissantes provoquées par les vestiges. Quel est en fait le vrai cours de l'Authie ?
- *Un diaporama traitant de l'évolution de l'érosion de la berge de la digue de la Mollière. Non joint, ce document sera diffusé ultérieurement.*

Premier point : Philippe Cornu a fait remarquer en séance que l'espace prévu pour l'édification de la digue rétro-littorale est à un niveau bas où la nappe phréatique affleure pendant les périodes hivernales avec même parfois un débordement. Ses inquiétudes concernent surtout les probables difficultés d'enfouissement des soubassements en matériaux argileux prévus sous le corps de la digue pendant cette période et leur tenue dans le temps.

Deuxième point : voir le diaporama

second courriel adressé aux membres du Cosu la semaine suivante.

L'objet n'en a pas été bien compris, la préfecture arguant que le conservatoire avait consenti un effort en acceptant de reculer la digue dans son terrain. Les membres de l'association l'ont bien compris, nous demandons une nouvelle fois que l'érosion soit stoppée, qui bloque et pourquoi ?

Mesdames Messieurs,

il y a une semaine je vous ai adressé notre ressenti sur notre perception de l'évolution du COSU où nous ressentons de plus en plus le passage au second plan, pour certains participants, de la protection des gens, des biens et de l'environnement existants ainsi que de l'urgence qu'il y a à intervenir.

La mise en oeuvre se heurte de plus en plus à des blocages qui font fi des situations rencontrées récemment, en perpétuant par là même le risque.

Voici le dernier volet annoncé dans le précédent message « barrois mollière suite à Cosu du 27 juillet 2020. Il concerne l'érosion de la berge de la digue de la mollière de Groffliers sur laquelle nous n'avons cessé d'alerter. Où en sommes nous? Pourquoi avoir tant attendu? Qu'elle décision? Quel coût maintenant? Quels sont les blocages ? Qui a la maîtrise d'ouvrage de la gestion de la bergée? Autant de questions auxquelles la population aimerait avoir des réponses sur ce qui lui apparaît comme un dysfonctionnement qui a trait à leur sécurité.

Cordialement

Daniel MOITEL

président de l'ADCMBA sos baie d'Authie

Baie d'Authie Nord

QUEL EST LE « VRAI » COURS DE L'AUTHIE AU BEC DE PERROQUET

SOMMAIRE

- Origine des travaux de défense contre la mer en rive nord de la baie
- Évolution du chenal de l'Authie devant le bec de perroquet de 1916 à nos jours
- Extraits de la présentation Cosu du 27 novembre 2019, du dossier de presse de présentation des travaux de la CA2BM et de la réunion publique de concertation de Groffliers du 24 janvier 2020



Pour la défense
Contre la Mer en Baie d'Authie

Aout 2020

ADCMBA sos baie d'authie

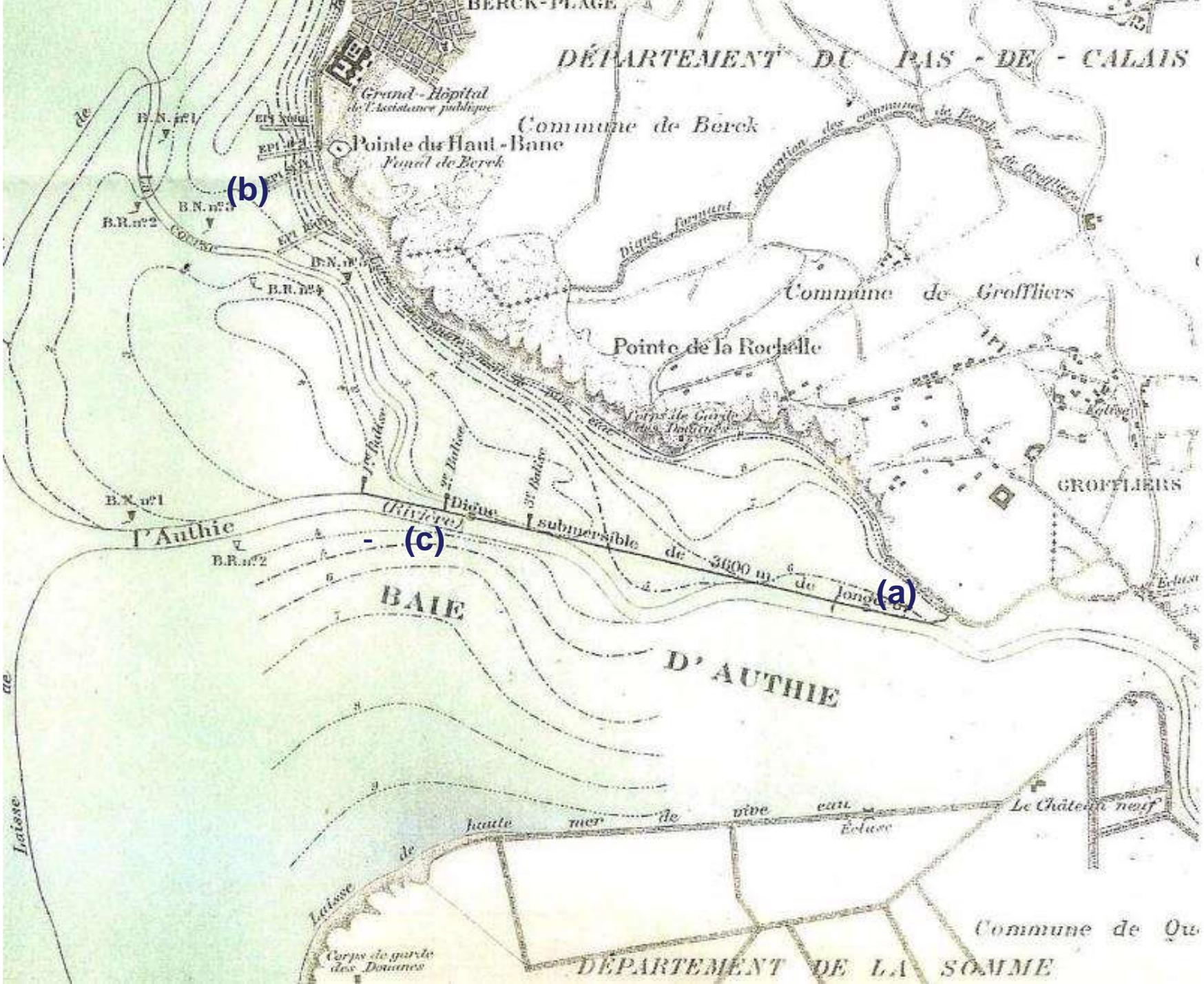
Baie d'Authie Nord

Origine des travaux de défense contre la mer en rive nord de la baie

Dates des événements caractéristiques : *retrouver les repères sur la carte de la vue suivante*

- 1868 construction à Groffliers, devant et en aval de la digue de premier rang appelée aujourd'hui « digue de la mollière) , d'une digue submersible de 400m, **(a)** par M. Barrois, destinée à protéger sa propriété, d'une érosion de berge, provoquée en cet endroit par les divagations de l'AUTHIE.
- A partir de 1870 ; l'hôpital maritime (appelé successivement auparavant Hôpital Napoléon puis Grand Hôpital) édifié en bordure de mer à la pointe du Haut banc, commence à être menacé par l'érosion provoquée par un courant de marée (flot et jusant : la course) et non par l'Authie qui, à l'époque, coule tout droit vers la mer. Les hôpitaux de Paris, propriétaires de l'hôpital, entreprennent la construction d'édifices de défense contre le phénomène **(b)** : un perré, une digue submersible (épi 16/17) destinée à renvoyer le courant, suivie de plusieurs épis complémentaires implantés devant la pointe jusque devant l'hôpital. Ces édifices, plusieurs fois remaniés ou reconstruits subsistent toujours.
- De 1870 à 1884 craignant une dérive de l'Authie vers la Course, ce qui aurait pour effet d'aggraver l'érosion de la pointe du haut banc, l'état décide le prolongement de la digue submersible « Barrois » **(c)**, appelée alors « digue de l'Authie », afin de canaliser l'écoulement du fleuve jusque la mer à marée basse. (sources conseils municipaux de Paris de 1877 – 1882 et 1905 – Paris propriétaire de l'établissement-)

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS



(b)

(c)

(a)

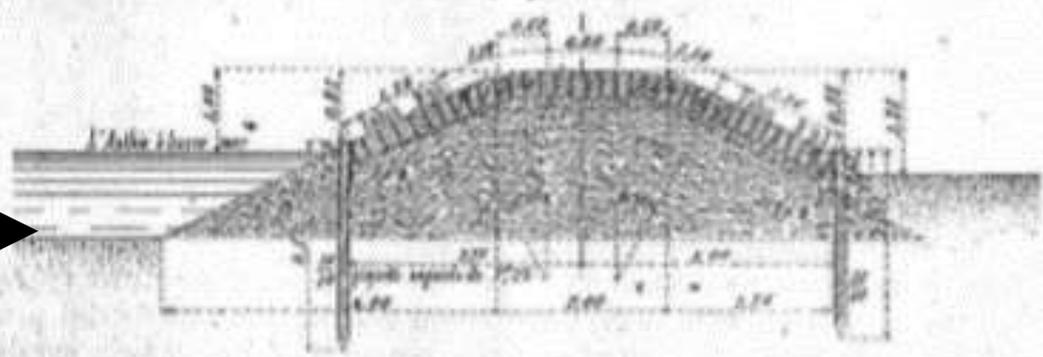
Laisse

Laisse de haute mer de vive eau

DÉPARTEMENT DE LA SOMME

Commune de Qu

Fig. 9. — Digue de l'Authie (profil idéal depuis 1894).
Échelle de 0,01 pour 1 mètre.



Structure de la digue
(base en moellons crayeux ,
consolidation et fixation par
pieux et fascinages)
L'Authie est à gauche



Historique de la construction
et des rechargements



Les travaux de construction et de grosses réparations de la digue de l'Authie, y compris la partie exécutée par un propriétaire riverain, M. Barrois, ont occasionné une dépense totale de 486.095 fr. 31.
Le tableau ci-après donne la répartition de ces dépenses.

Suite à un brusque
Ensablement du chenal en
1915, il est décidé, en avril
1916, au plus pressé,
d'ouvrir un déversoir
au plus près du bec de
perroquet., à proximité
de la zone habituelle
d'échouage de la marine de
pêche locale (source conseil
Municipal de Berck 1916)
Des travaux, envisagés un
temps après la fin de la
guerre, ne furent jamais
entrepris.

TRAVAUX EXÉCUTÉS.	DÉPENSES FAITES.	LOIS, DÉCRETS ET DÉCISIONS.
Construction de la digue sur 400 mètres de longueur (travail exécuté par M. Barrois).	50.000 00	Autorisation ministérielle du 13 mars 1868.
Prolongement de la digue {	sur 800 mètres.....	Décret du 18 juillet 1870.
	sur 900 mètres.....	Décision du 13 juin 1875.
	sur 1.500 mètres.....	Décret du 9 décembre 1878 et décision du 20 mai 1881.
Rechargement de la digue sur 2 kilomètres environ.	25.000 00	Décision du 13 novembre 1885.
Idem.....	0	
Augmentation de dépenses.....	4.750 00	Décision du 28 novembre 1887.
Rechargement de la digue sur 1 kilomètre environ.	25.000 00	Décision du 10 juin 1893.
Rechargement et consolidation de la digue submersible ⁽¹⁾ .	48.500 40	Décision ministérielle du 30 octobre 1901.
Total.....	486.095 31	

(1) Travaux effectués en 1901.
(2) Fin 1901. Total 497.294.31

Baie d'Authie Nord

Observation, depuis la construction de la digue Barrois, de l'évolution des chenaux au niveau du bec de perroquet,

- des chenaux empruntés par la marée**
- du chenal, réduit, qui correspond au lit de l'Authie à marée basse**

Carte de 1923 utilisée pour une autre version
De l'étude d'implantation du feu de marée
on peut y suivre l'évolution de l'Authie



L'Authie, la digue Barrois en 1923 Repères

Sos baie d'Authie



Légendes:

- 1 : courant de marée (la course)
- 2 : courant intermédiaire 1905
- 3 : l'Authie en 1905
- 4 : l'Authie en 1921
- 5 : en bleu l'Authie en 1922
- 6 : le déversoir (brèche créée en 1916)
- 7 : la digue Barrois prolongée (3600m)
- 8 : petit bras secondaire
- 9, 9 bis : bras secondaires
- 10 : feu de marée retenu, édifié en 1929, tombé de la dune en juillet 1941 (érosion éolienne)
- 11 : balise des 3100m
- 12 : balise d'extrémité avec la mention « supprimée »

Depuis, l'Authie passe au niveau du déversoir, se heurtant au vestige de la digue côté mer. L'Authie n'a plus jamais coulé librement en cet endroit. Parfois apparaissent des vestiges très dégradés, côté baie. Les vestiges côté mer sont solides et rejettent l'Authie vers le bec de perroquet

20 janvier 2018

**Partie solide faisant
barrage**



janvier 2018

Vestiges de la digue
côté mer



RETROSPECTIVE 1961-2020 des vestiges côté mer

Pointe de l'Arochelle ou
Bec de perroquet

Digue barrois

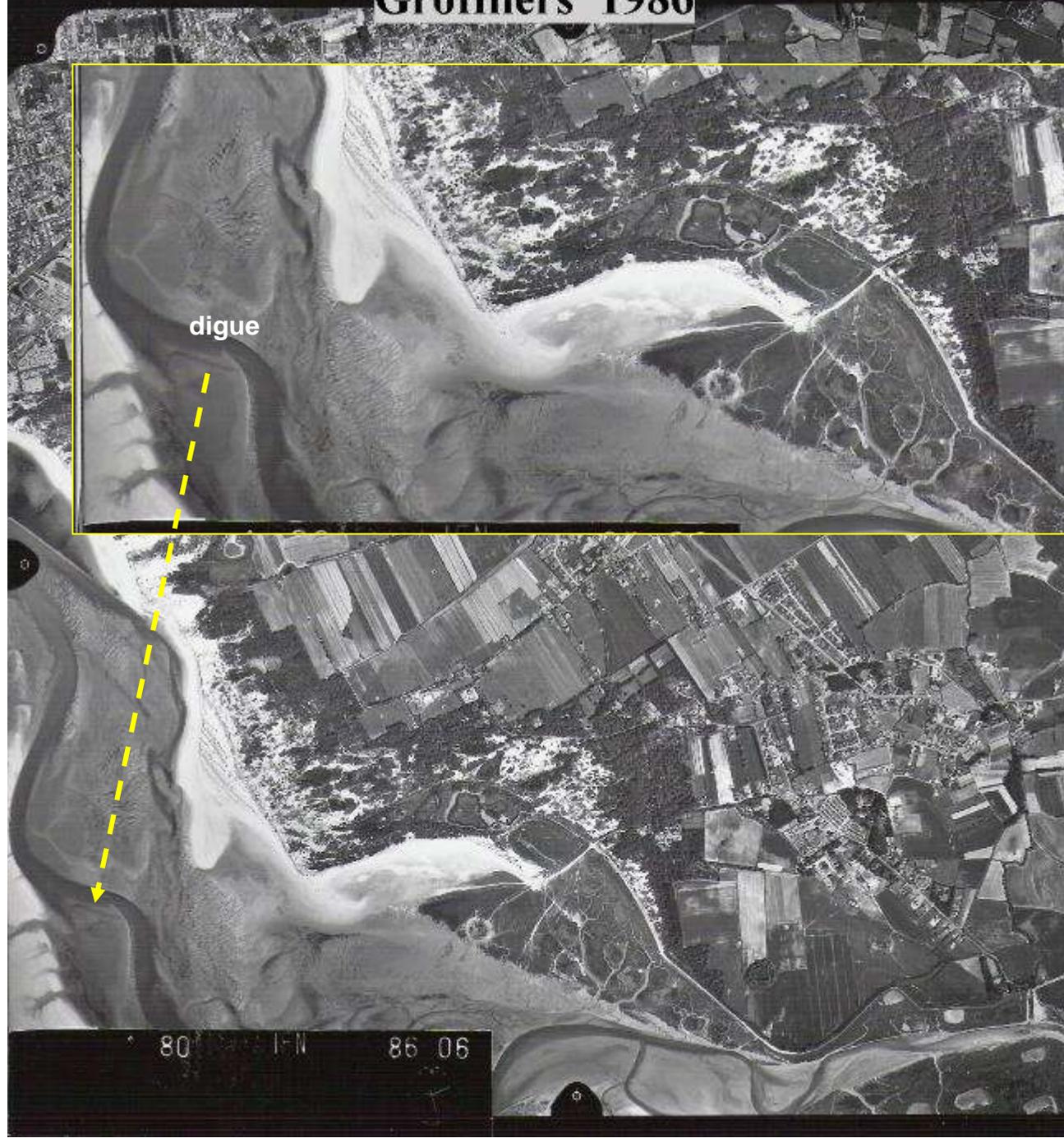
Depuis 1916, l'Authie s'est toujours
heurtée à ce vestige qui l'a empêchée
d'aller au delà, allant même jusqu'à
la renvoyer progressivement vers la dune
en l'érodant.

Sos baie d'Authie

Blockhaus

1961

Groffliers 1986



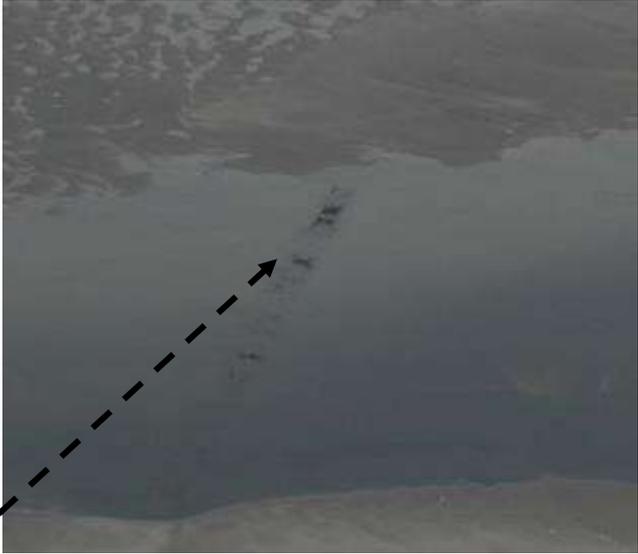
digue

80 IN 86 06



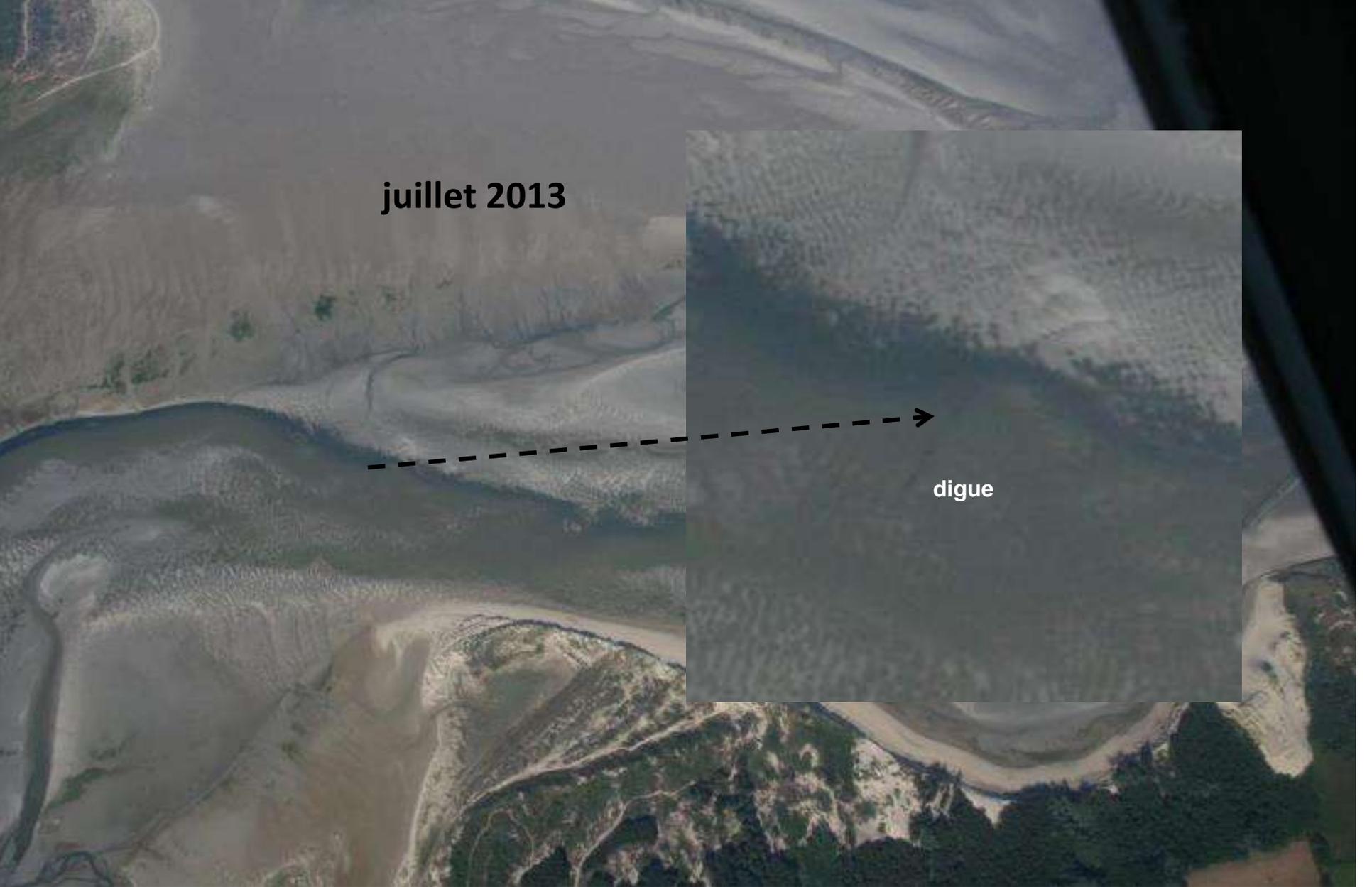
digue

septembre 2011



juillet 2013

digue





digue

mai 2014

juillet 2014



digue



8 mars 2015



digue

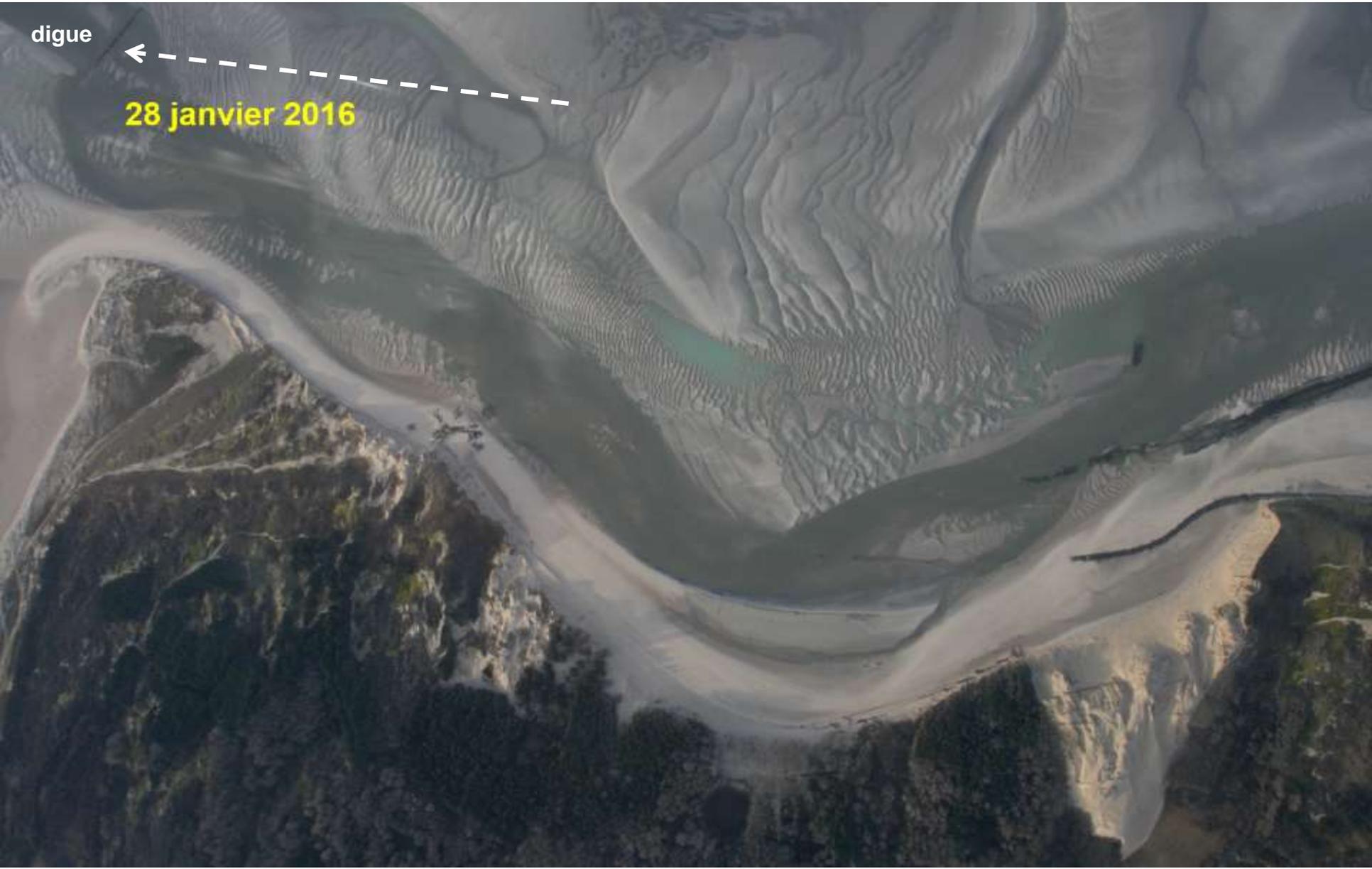
janvier 2016



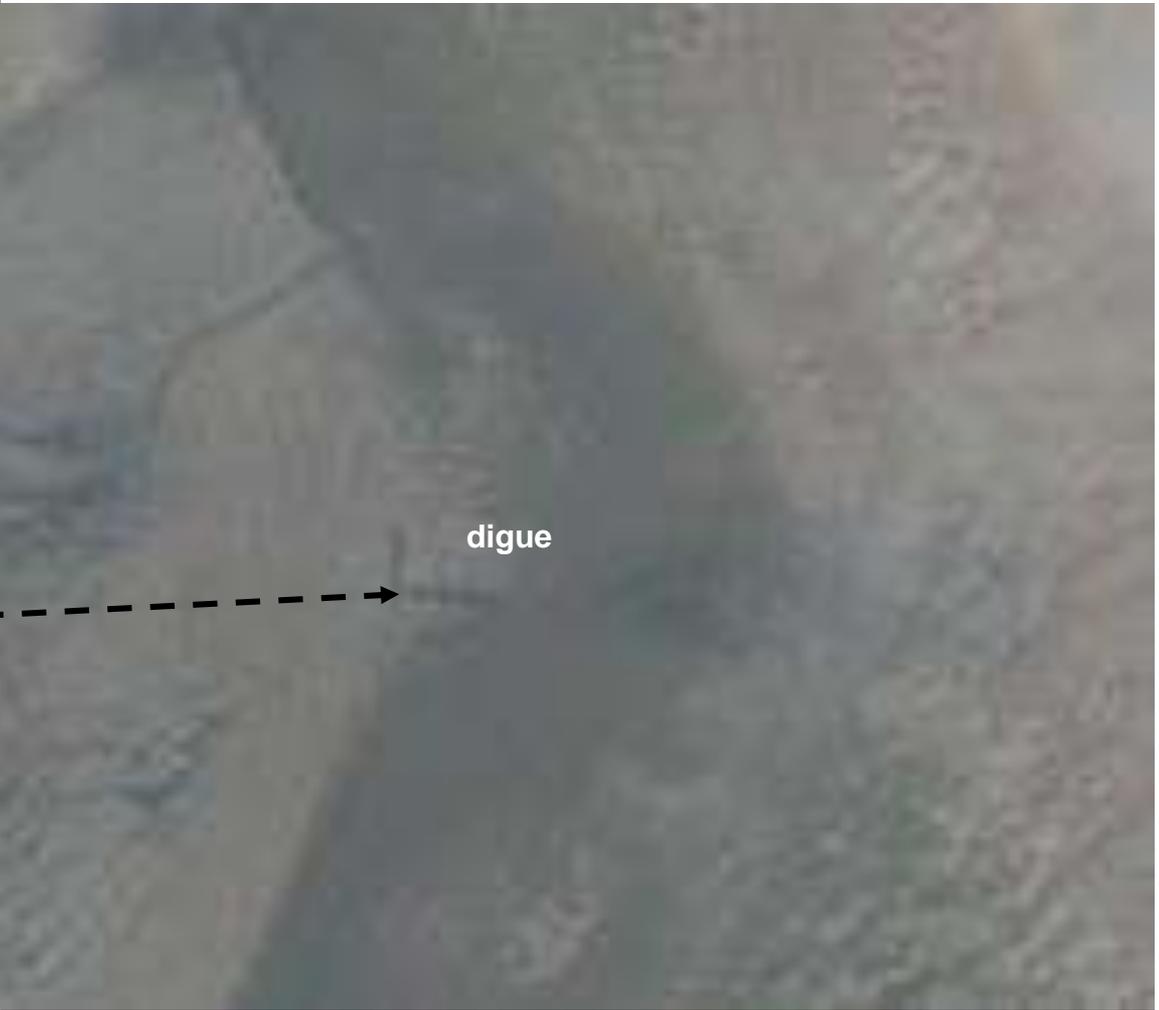
digue



28 janvier 2016



23 juillet 2016



digue





août 2016

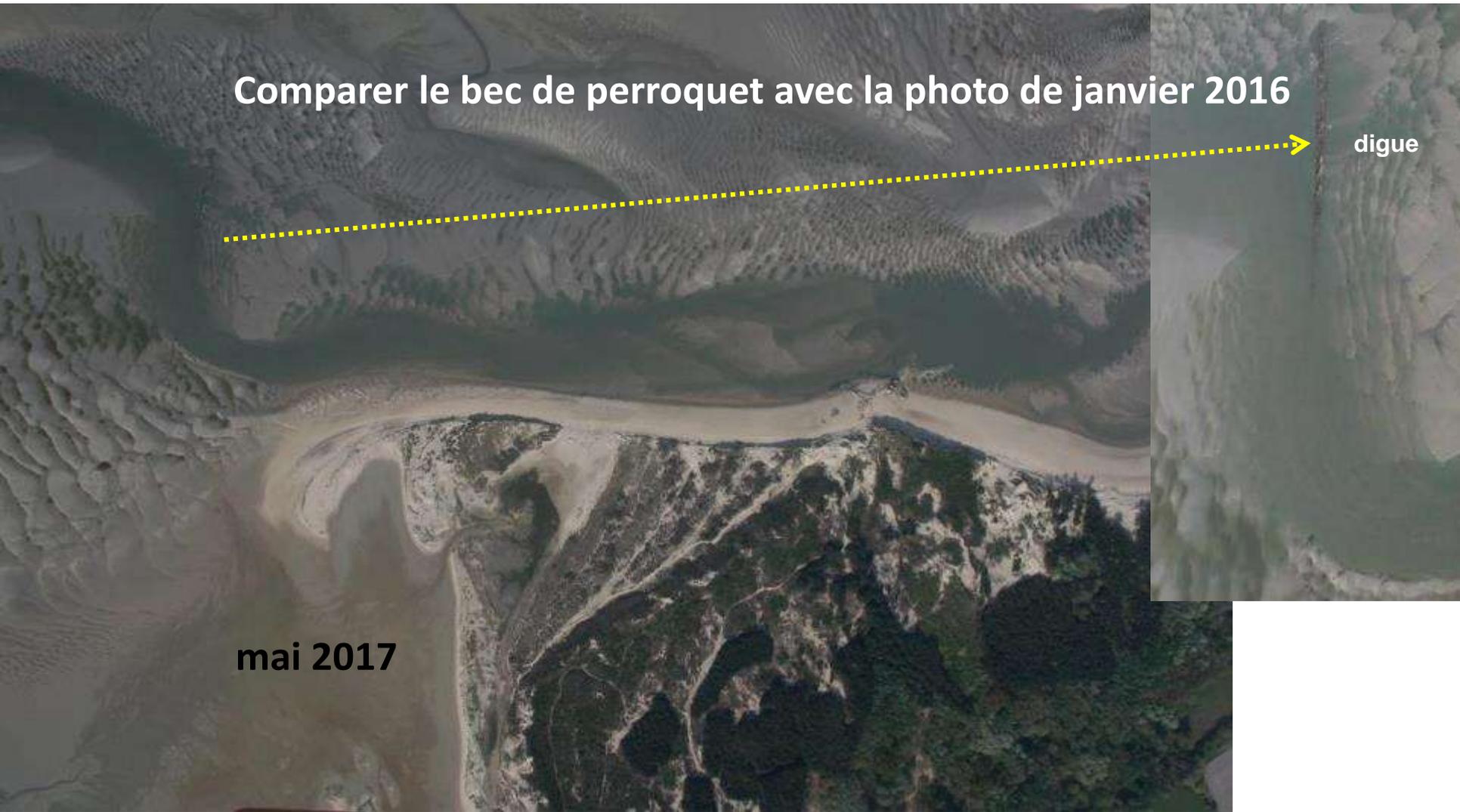
digue

Comparer le bec de perroquet avec la photo de janvier 2016



digue

mai 2017



Rappel, les fluctuations du courant font réapparaître quelque fois, à l'est, la partie basse dégradée

digue



28 décembre 2017

18 2 2018

digue



3 6 2018

C'est à cette époque que l'Authie va une nouvelle fois entrer violemment dans le bois de sapins, provoquant une rupture du cordon dunaire, nécessitant deux rechargements d'urgence successifs et éphémères de sable en provenance de la plage de Berck

digue

An aerial photograph showing a wide, winding river delta with a prominent meander. The river water is a dark brown color. The surrounding landscape is dominated by light-colored sand dunes with intricate patterns of erosion. A dark, linear structure, identified as a dam, crosses the river. A dashed black arrow points from the word 'digue' to this structure. Another dashed black arrow points from the same word to a different location on the riverbank. In the bottom right corner, there is a patch of green forest, likely the 'bois de sapins' mentioned in the text.

14 8 2018

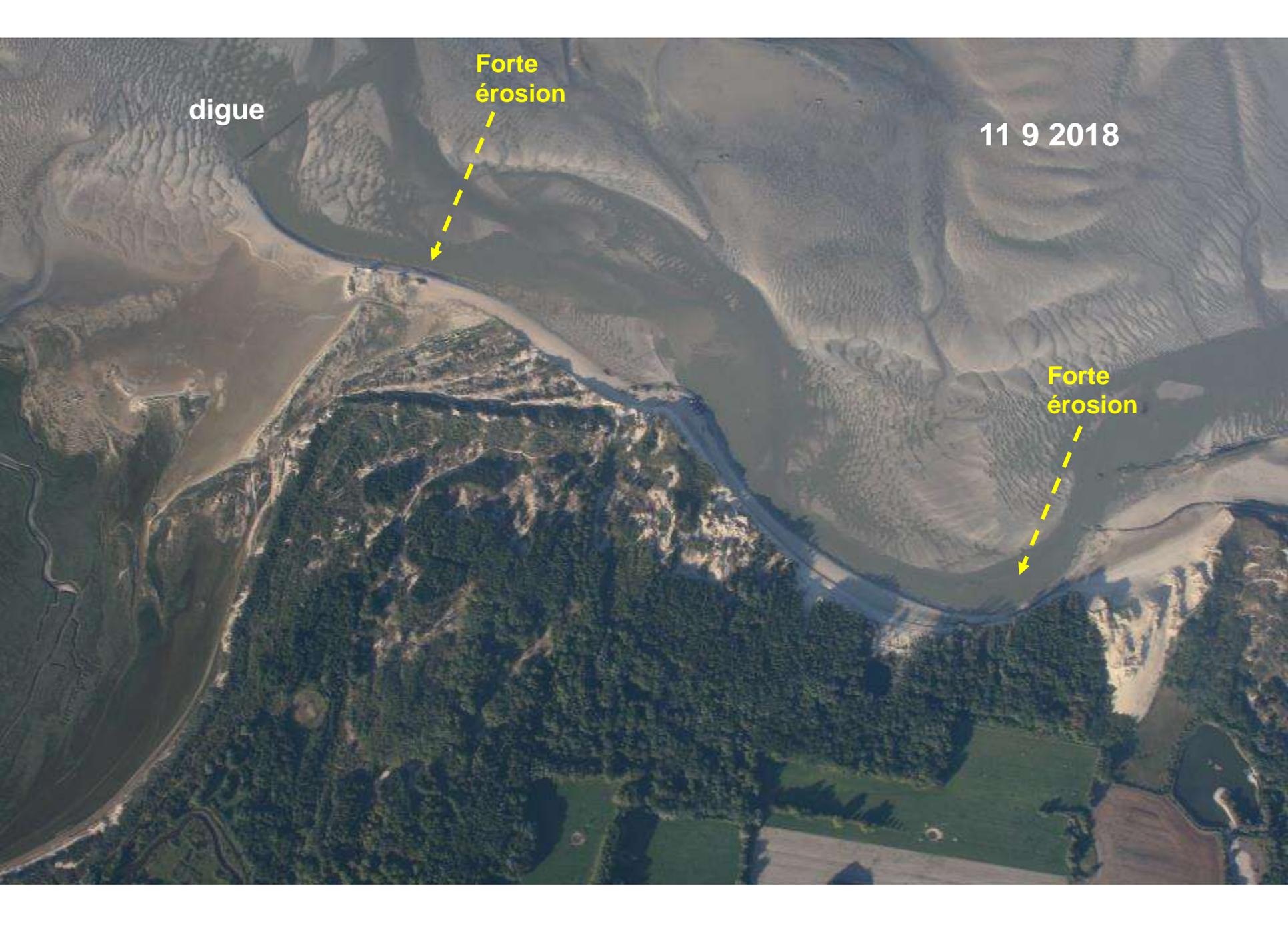
digue



14 8 2018 l'Authie dans le cordon dunaire au bois de sapins

ruptures





digue

Forte érosion

11 9 2018

Forte érosion

11 9 2018

digue



Avril 2019

Début 2019, l'érosion se stabilise au bois de sapins pour progresser au bec de perroquet à une vitesse jamais vue

digue



30 avril 2019, bec de perroquet
Comparer avec la vue suivante



5 novembre 2019, bec de perroquet



?

Pointe de l'Arrochelle ou
Bec de perroquet

Digue barrois

L'érosion est en passe de contourner
les gros vestiges du blockhaus. Sa position
remettait en question toute la stratégie, à la fois
du transport mais aussi tout dépôt de sable
devant le bois de sapins, en phase d'érosion

Sos baie d'Authie

Blockhaus

Novembre 2019

novembre 2019

Il est clair que l'éloignement préalable de l'Authie du bec de perroquet devenait partie intégrante du projet

Forte
Érosion et courant

Érosion et courant



Le poulier 4 février 2020

Le rehaussement de la partie manquante de la digue Barrois et les Travaux de terrassement commencent à produire leurs effets.



22 juillet 2020



le risque si retour de l'Authie à la situation de novembre

Contournement

An aerial photograph of a river valley. A yellow arrow points from the text 'Contournement' to a light blue shaded area labeled 'Zone de recharge'. The river is visible in the center, and the surrounding landscape is a mix of brown and green fields.

Zone de recharge

Pour nous il ne peut en être question

SITUATION AU 22 juillet 2020

L'Authie

Gué en enrochements

L'Authie

reconstituée

Partie de digue

En fait sur le fond: quel est le « vrai » cours de l'Authie?

CELUI CI?



RAPPEL, situation au 5 novembre 2019

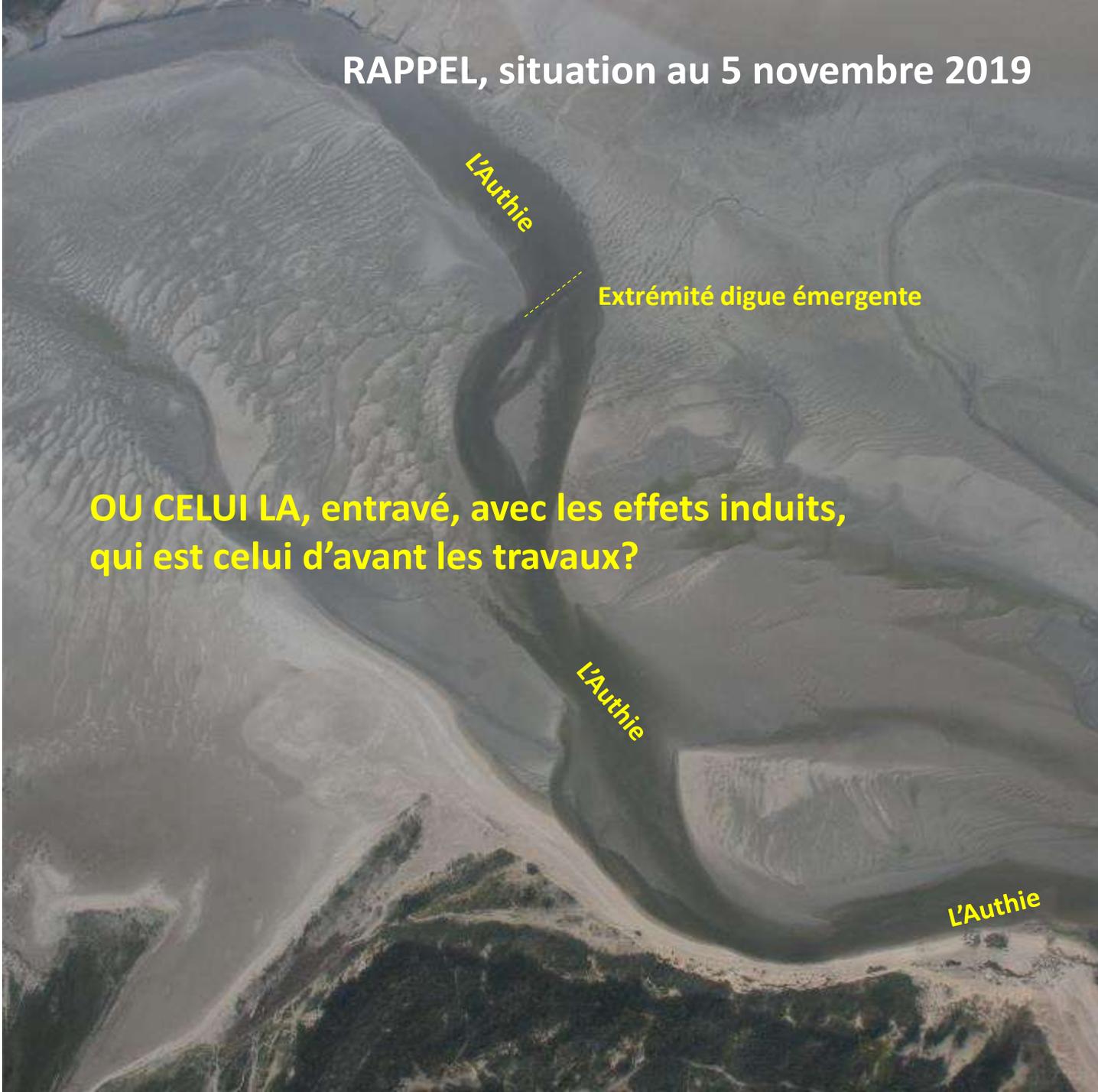
L'Authie

Extrémité digue émergente

**OU CELUI LA, entravé, avec les effets induits,
qui est celui d'avant les travaux?**

L'Authie

L'Authie



Extrait1 du COSU du 27 novembre 2019

AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS DE LA VARIANTE VIS-À-VIS DE LA SOLUTION TECHNIQUE DE BASE

Avantages

Réponse à la problématique de l'érosion de la rive nord de la baie d'Authie : En éloignant le lit de l'Authie des cordons dunaires, la solution variante utilisant la digue Barrois permet d'assurer une meilleure pérennité au rechargement de plage de l'anse du bois de sapins. Cette solution technique permet donc d'intervenir directement sur la cause majeure de l'intense érosion de la rive nord de l'estuaire, à savoir le méandrement du lit de l'Authie provoqué par un fort ensablement du poulcier. Cette option technique permettrait de retrouver l'efficacité de la digue barrois, opérationnelle entre les années 1870 à 1910.

Coûts : Les coûts des travaux engendrés par la variante sont légèrement plus faibles qu'en base (**tranches ferme+optionnelle**).

Futurs travaux d'entretien du cordon dunaire : Les opérations de rechargements futurs, indispensables dans le cadre de l'autorisation du futur système d'endigement de la rive nord de l'estuaire de l'Authie, pourraient être facilitées par le maintien de la digue Barrois en place. (Non envisagés à court terme)

Gain en temps de travail : Planter la base vie derrière la Bois des Sapins permet de rapprocher les engins de la zone de chantier. La durée du transfert à la marée des engins d'extraction est donc réduite. Le temps de production sera plus long par jour travaillé. Le volume de matériaux d'apport nécessaire au renforcement de la digue Barrois est moindre que pour réaliser une digue provisoire. La mise en œuvre sera donc plus rapide. Les travaux de dragage pourront commencer plus tôt. La digue provisoire de la solution de base est à déposer en fin de chantier. Le renforcement de la digue Barrois restera en place après le chantier. La durée du chantier en variante est donc diminuée du temps de dépose de la digue provisoire.

Meilleure sécurité pour les personnes : Le parking de la base nautique de Berck est très fréquenté. Établir une base dans ce secteur impose donc :

- de fermer de nombreuses places de parking aux usagers et de risquer des stationnements « sauvages »,
- de faire transiter des semi-bennes de matériaux d'apport dans une zone fréquentée,
- de faire transiter tous les jours les engins de chantier dans cette zone fréquentée y compris de nuit quand la marée sera très matinale ou tardive,
- Supprimer ces trafics d'engins dans ce lieu fréquenté élimine les risques d'accidents.
- Le transfert des engins vers la zone de chantier est prévu le long du cordon d'enrochements des Sturnes. De nombreuses personnes se promènent à pied dans cette zone. Supprimer ce transfert de chantier élimine le risque d'écrasement d'un promeneur.

Extrait2 du COSU du 27 novembre 2019



La solution technique retenue par la CA2BM

Au regard de l'analyse des deux options techniques proposées pour réaliser le rechargement du cordon dunaire, les élus de la CA2BM ont souhaité retenir la variante proposée qui semble plus pérenne quant à la tenue du rechargement.

En effet, pour un coût similaire sur la base d'une comparaison avec l'option de base + tranche optionnelle, cette solution répond mieux aux objectifs techniques fixés à l'opération :

- **Sécurisation du cordon dunaire**
- **Eloignement de l'Authie.**

La solution choisie pour les déflecteurs est celle des pieux hydrauliques.

Cependant, suite à ce choix, des interrogations sur le chenal exutoire de l'Authie à l'extrémité de la digue Barrois sont apparues. En effet, dirigé vers la face interne du poulier, ce chenal pourrait avoir un impact très négatif sur les zones intertidales riches en benthos (gisement de coques notamment) et également sur le rechargement sédimentaire s'il venait à se diriger vers l'anse du Bois de Sapins.

A partir de ces réflexions, partagées entre autres avec les membres du Comité Régional des Pêches (impact potentiel sur le gisement de coques), il a été demandé au groupement d'entreprises retenu de retravailler la solution technique afin d'étudier la faisabilité de créer un chenal exutoire de l'Authie qui percerait le poulier pour aller se jeter à la mer.

Extrait3 du COSU du 27 novembre 2019

35

sur 71



Ajuster à la page

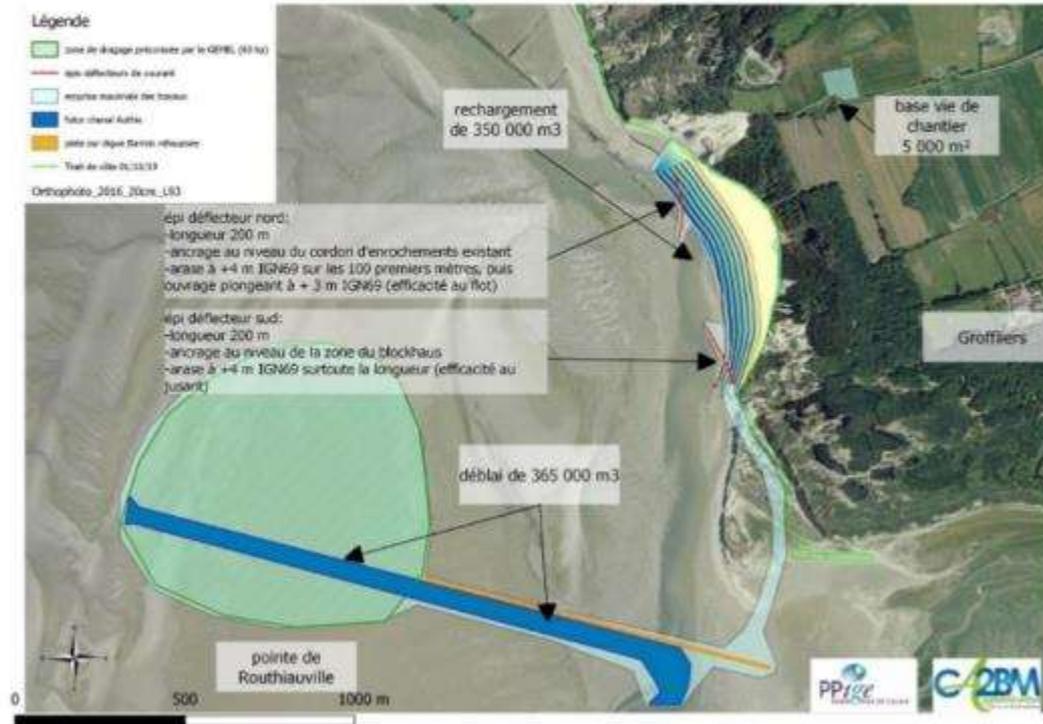
Mode page

Lire à haute voix

Ajouter des notes



A l'extrémité de la digue, dans la zone de prélèvement initialement prévue dans le cahier des charges et préconisée par le GEMEL, un chenal exutoire sera créé afin de renvoyer l'Authie directement à la mer à travers le poulier. Cette dernière option présente le double intérêt d'allonger la pérennité du rechargement de l'anse du bois de sapins en agissant sur la cause directe des plus fortes érosions provoquées par le rapprochement du lit du fleuve vers le cordon dunaire, et de préserver en grande partie le gisement de coques et les peuplements benthiques situés sur le flanc interne du poulier.



Page 4 du communiqué de presse de la CA2BM



Les aménagements de la digue Barrois resteront en l'état. Cette solution permettra une gestion hydraulique de l'Authie, comme avant la destruction partielle de cet ouvrage.

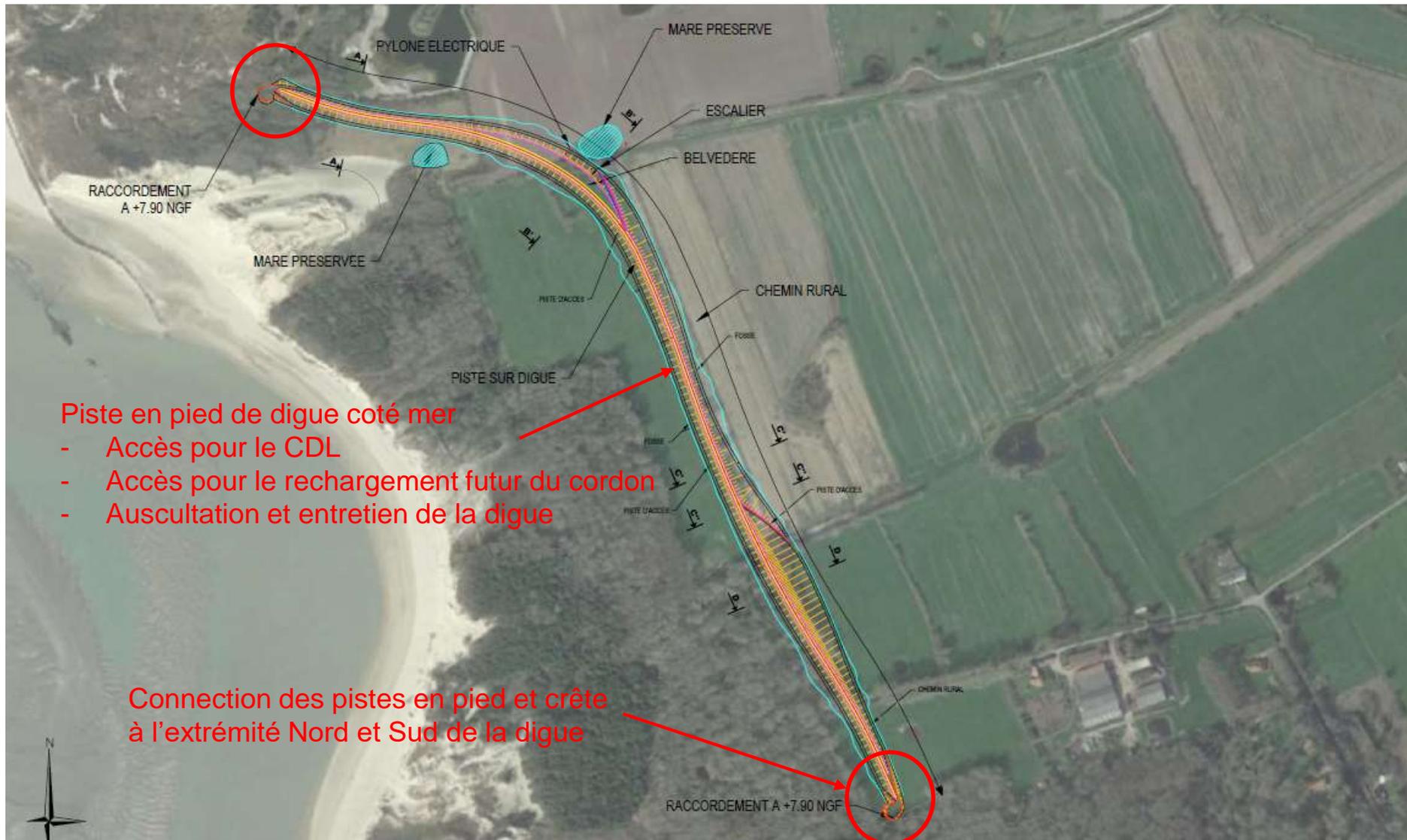
Quel coût ?

Le coût global des travaux s'élève à 4,3 millions d'euros hors taxes.

80% de subventions sont attendues pour ce projet de protection des populations contre les risques de submersion marine (Etat, FEDER, Agence de l'Eau).

Pour rappel, le risque de submersion marine à cet endroit expose, selon les études, 12 000 personnes du territoire.

Figure 46 de la réunion publique de concertation du 24 janvier 2020 à Groffliers



Est-il logique de sanctuariser, par souci de protection environnementale, un espace devenu restreint, où l'on a laissé perdre des dizaines d'hectares de dunes, des centaines de milliers de m³ de sable et toute la biodiversité qui y régnait, en y contrecarrant des interventions d'entretien du sable qui a été remis? Sans oublier qu'il y a aussi des gens derrière.



Baie d'Authie Nord

QUEL EST LE « VRAI » COURS DE L'AUTHIE AU BEC DE PERROQUET

MERCI DE VOTRE ATTENTION

Aout 2020
D. Moitel
Photos aériennes de P. Cornu



Pour la défense
Contre la Mer en Baie d'Authie

ADCMBA SOS baie d'Authie

Août 2020

Nous alertons depuis 2017 de la progression rapide de la berge de la digue de la Molliere qui n'est plus qu'à moins de 6m de l'Authie. Cette vitesse laisse craindre une brèche dans la digue avant même que les travaux de réfection de l'endiguement y soient entrepris.

nous sommes en cet endroit à proximité d'une zone urbanisée importante et sensible et même s'il existe un polder entre l'Authie et cette zone, le risque est important. Il suffit de consulter les cartes d'aléas du PPRL et du PAPI pour en prendre conscience, ce qui préoccupe les résidents.

Malgré nos alertes et nos demandes réitérées de bloquer cette érosion comparable à des phénomènes se produisant dans les cours d'eau intérieurs et que l'on sait traiter, tout ce que l'on prévoit c'est de reculer la digue en prenant en compte Un recul annuel moyen sur une période de 15 à 20 ans sauf que le recul annuel mesuré ces dernières années est bien plus important.

D'autre part en reculant sans bloquer on engage la pérennité des ouvrages situés en aval car on a négligé la présence de vestiges de la digue Barrois de 1868 qui seraient contournés En résumé, de prévoir un recul à partir d'un recul annuel moyen de la berge sur 15 ou 20 ans est une erreur car le recul mesuré ces 3 dernières années s'est fort accéléré et c'est ce critère qu'il convient de retenir.. Pour mémoire l'érosion de la berge n'est pas dans le PAPI, alors pourquoi l'associer dans le programme? Cette association a provoqué une absence de réactivité qui nous a entraînés là où nous sommes, allons nous attendre 2022?, Les gens de la zone arrière impactée sont de plus en plus remontés.

Mais quoi qu'il en soit il convient de contenir cette érosion au plus tôt car il n'a pas été tenu compte de la présence des vestiges enfouis de la digue barrois, qui prend son origine légèrement en aval de la pointe de la digue de la Molliere, et qui vont être contournés par l'intérieur si l'on n'intervient pas. On risque d'ailleurs d'assister à ce phénomène avant ou pendant les travaux. On sait par expérience (bec de perroquet) que les vestiges de cette digue restent actifs dès lors qu'ils sont rencontrés par l'Authie La dernière vue concerne une portion de digue très dégradée et fragilisée, située à proximité, dont nous demandons depuis 3 ans un renforcement urgent de la crête (sacs de sable ou autre) le temps de voir venir les travaux.

Erosion du rivage de la Digue de la Molliere

En Mai 2017 nous avons alerté, par lettre M. le préfet et M. le sous-préfet de la progression inquiétante d'une érosion se produisant à une dizaine de mètres de la digue en terre de la Molliere sujette à de forts désordres altérant fortement sa capacité à protéger la zone arrière en cas de débordement . Nous n'avons pas eu de réponse. Mais depuis nous n'avons cessé d'alerter.

Rappelons que cet endroit est le plus vulnérable de Groffliers en cas de forte surcote, il est aussi le plus à risque su fait de la proximité de zones urbanisées.



Constat

2017 - 2018

Exemple : distance de la berge à la digue
15 m en mai 2017

12,3 m
en septembre 2018



← érosion 2

← érosion 1

Rappel mai 2017

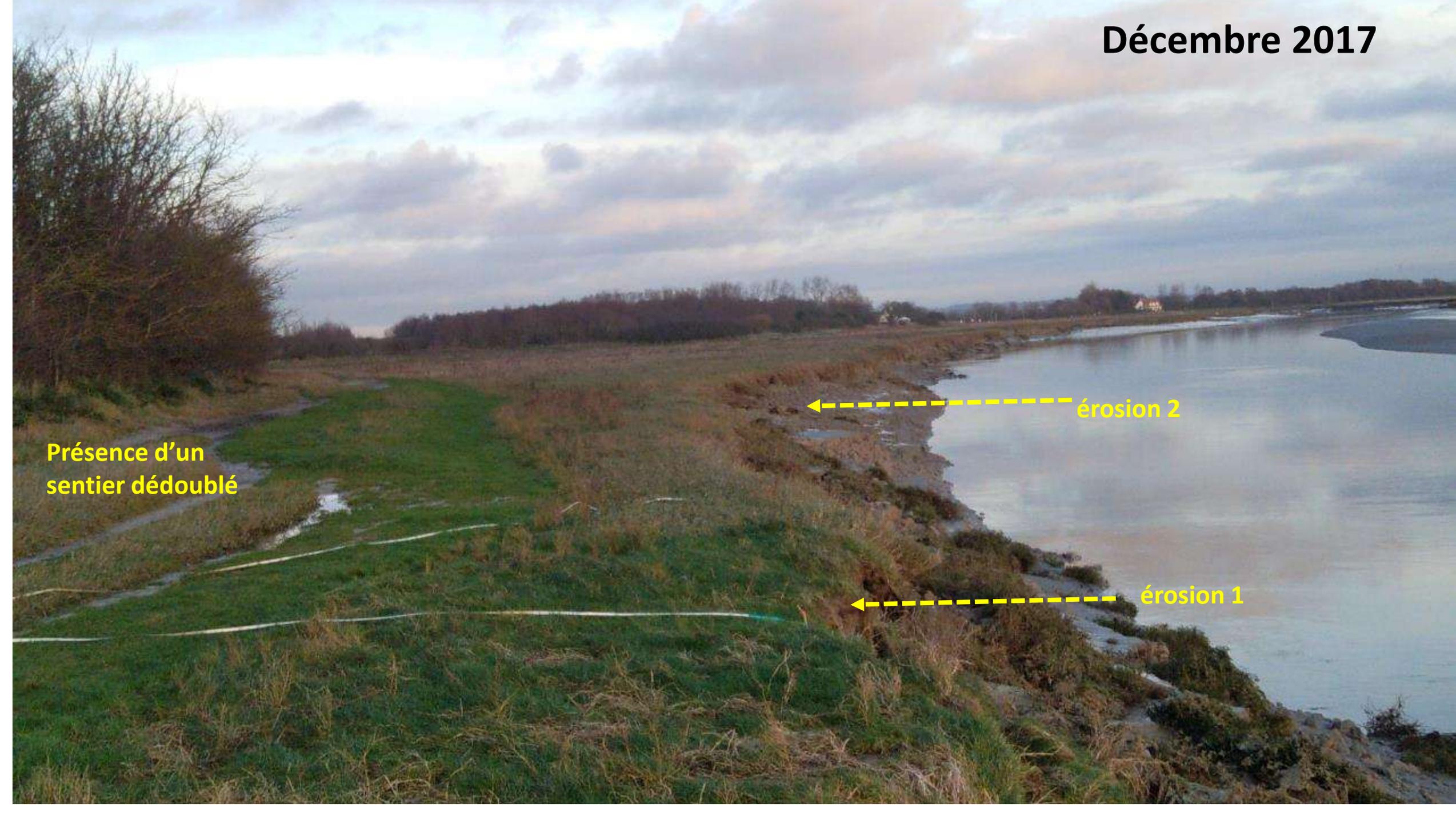


Décembre 2017

**Présence d'un
sentier dédoublé**

érosion 2

érosion 1



Septembre 2018

12,2 m

→ **Repère 1**



23 Février 2019

Rappel 12,2 m en septembre 2018

9m de la base origine de la digue

érosion 1

Sentier dédoublé

4,5m

Bord du premier
sentier, comparer
avec vue suivante



Juillet 2019

Sentier dédoublé



Repère de la vue précédente

érosion 2

érosion 1



26 juillet 2020

érosion 2

érosion 1

**La partie externe du sentier dédoublé
a disparu**



26 juillet 2020

Limite érosion 1
à 5,80m de la digue

contrebas



MOITEL Daniel

Président de l'Association de Défense Contre la Mer en Baie d'Authie

ADCMBA **SOS Baie d'Authie**

XX, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny

62600 Berck

Téléphone (mobile) 06 17 49 00 00

dmassobrio@XXXXXX

Berck, le 20 mai 2017

Monsieur le Préfet du Pas de Calais

Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement
de Montreuil sur mer

Objet : Prévention des risques majeurs, érosion inquiétante dans la partie interne de la rive nord de la baie d'Authie.

Monsieur le Préfet

Je tiens à porter à votre connaissance un phénomène inquiétant d'érosion qui est en train de se produire dans la berge nord de l'Authie, au niveau de la digue de la Mollière appartenant au Conservatoire du littoral.

Le courant érode la berge en progressant vers la digue, dont il n'est plus aujourd'hui qu'à une distance n'excédant pas les 15 mètres.

La digue de la Mollière, aujourd'hui très dégradée, dont l'objectif initial est de protéger les zones arrières de la submersion, fait de plus en plus l'objet d'action de courants de marée, contre lesquels, de surcroît, ses critères de construction ne la préservent pas.

Le PAPI prévoit la reconstruction de la digue à l'horizon 2021, mais pas la fixation de la berge.

Vue l'état de la digue et l'évolution de l'érosion, il est fort à craindre que ce qu'il subsiste de protection en cet endroit ne tienne pas jusqu'à la réalisation des opérations prévues et que la zone arrière à haut risque ne soit un jour submergée d'ici là.

Aussi il me semble indispensable de conforter la berge sans plus attendre afin de bloquer le phénomène, à l'instar des palplanches qui ont été implantées à proximité, au niveau du « port » de la Madelon.

D'autre part il m'apparaît également urgent d'apporter des confortements d'attente au pied de la digue, en arrière de l'érosion, ainsi qu'à un endroit proche à la hauteur très dégradée, où la marée est parvenue à 30 cm du sommet lors d'une récente grande marée.

Je joins quelques photos témoins probantes.

Pour mémoire, un rapport de la DDTM de 2011 faisait état de désordres inquiétants dans cette digue. Sur la demande de la DREAL et de la DDTM, le Conservatoire du littoral a fait procéder en 2012 à un diagnostic qui corroborait en tous points le rapport. Les associations avaient été invitées en sous-préfecture à la réunion de restitution du rapport par le bureau d'études. Le Conservatoire a lancé ensuite, en octobre 2013, un appel d'offre pour la mise en œuvre des travaux de confortement. D'apparence, l'évolution de la législation et le lancement du PAPI ont fait différer d'au moins 7 années ces travaux, ce qui, eu égard au risque, est déplorable.

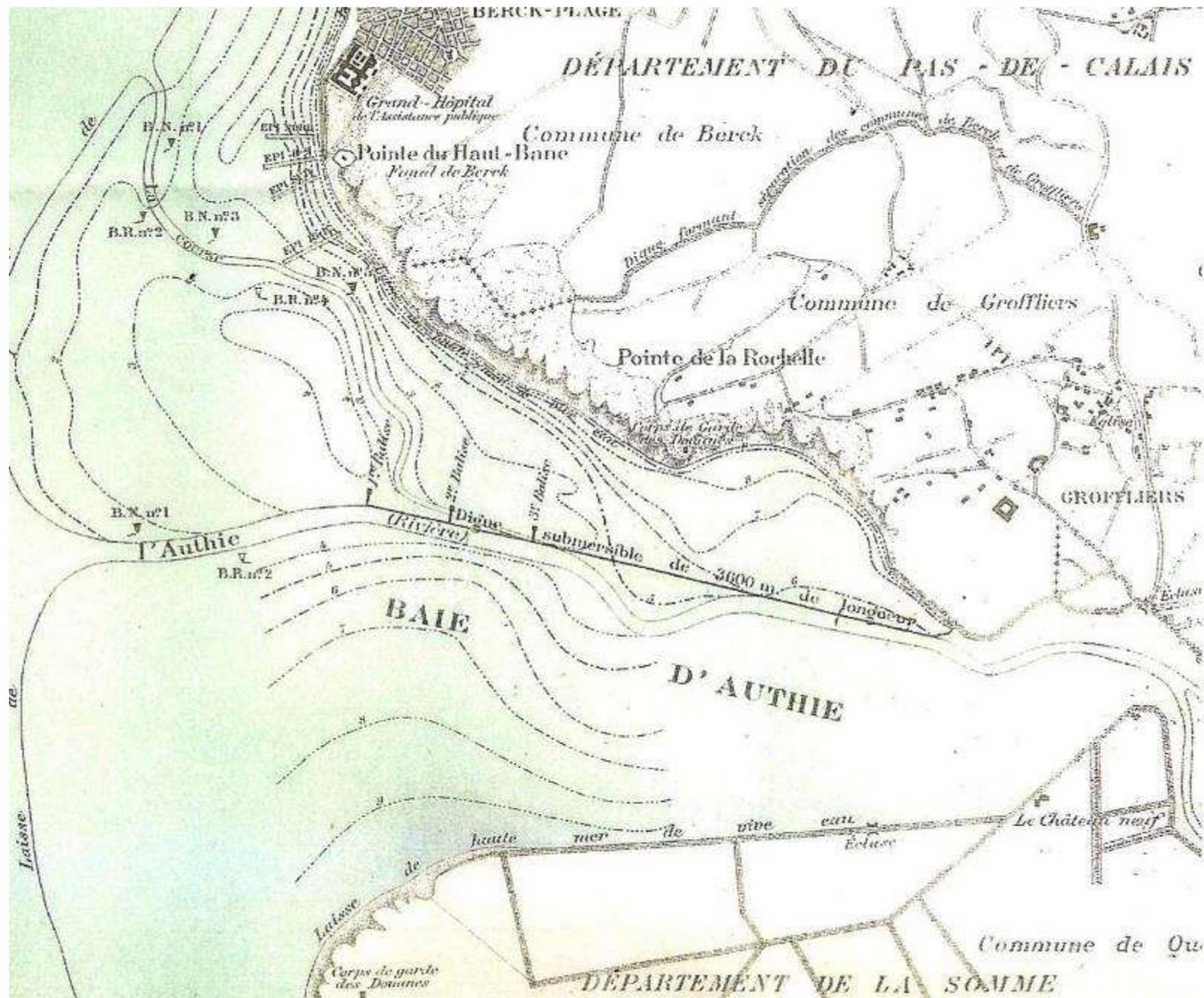
Je vous prie d'agréer Monsieur le Préfet l'expression de mes salutations distinguées.

Daniel MOITEL, Président de l'Association de Défense Contre la Mer en Baie d'Authie (SOS-baie-d' Authie)

Retour sur la digue Barrois

Pour mémoire, une digue submersible de canalisation de l'Authie fut édiflée de 1868 à 1884.

Construite en plusieurs étapes elle allait de la digue de la Mollière à la mer. La première partie le fut en 1868, par Monsieur Barrois, pour protéger ses terres d'une érosion provoquée par la divagation de l'Authie



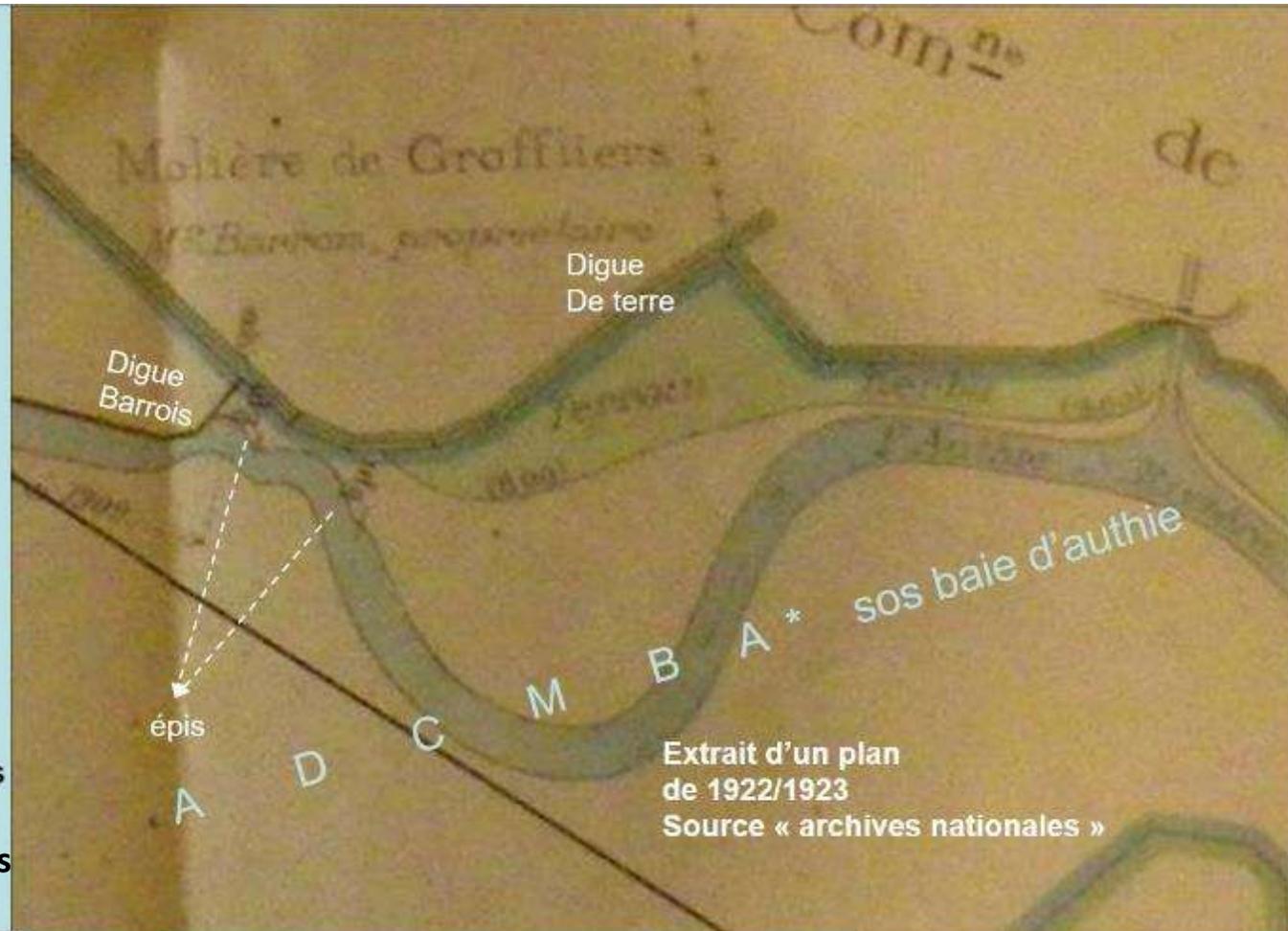


d'un épi

Au niveau de la molière de Groffliers
vestiges
DIAPO de 2012, les vestiges d'épis
ont disparus



De la digue au milieu de l'Authie



Extrait d'un plan
de 1922/1923
Source « archives nationales »

Petit retour dans le passé

Dans les années 1860, à la demande de l'état, les propriétaires ont édifié une digue de calage en piquets, fascines et moellons de craie, précédée de deux épis, pour éviter la divagation de l'Authie en amont, tout en repoussant le méandre qui s'était produit.

La digue commençait perpendiculairement pour obliquer très vite vers la mer



Chemin Delesalle

S1

Cordon
dunaire

*Projet de reconstruction de la digue
de la Molliere en reculant
Cela n'empêchera pas la berge de reculer*

Démolition à 100% de
la digue actuelle

Substitution partielle du matériau
compressible sur une épaisseur de 4 m
par un matériaux granulaire compacté

Digue de la
Mollière

Porte à flot
de la
Madelon

S4

S2

S3

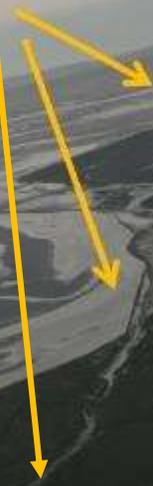
Démolition à 100% de
la digue actuelle

Construction sur la
digue actuelle.
Cependant, la
digue actuelle sera
décapée sur 30 cm
environ

Démolition à 100% de la digue
actuelle lorsque le tronçon de
digue à l'arrière sera terminé

Photo du 7 février 2020

Digue barrois



Elle est toujours là

Alignement



Mollière de Groffliers

Berge érodée

érosion



26 juillet 2020

À remarquer l'Authie est poussée par une accumulation alluvionnaire sans commune mesure avec celle de la pointe de Routhiauville.

Vestiges de moellons de craie



La partie en épi a disparu



La bouée

Authie





La mer est montée jusque là,
environ 20 cm de la crête

**Digue de terre près de la digue de la Molliere côté Madelon
3 janvier 2018, à marée descendante, après la tempête Eleanor**